

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants



81^e rapport annuel 2010

Nouveau site Internet de l'ABA: www.abage.ch



La page d'accueil du site vous permet d'accéder aux informations suivantes :

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants - ABA	Bibliothèque Braille Romande et livre parlé - BBR	Centre d'Information et de Réadaptation - CIR	Foyer du Vallon
Services de l'ABA. Cécité et malvoyance. Environnement accessible. Conseils à l'entourage. Le braille et le standard DAISY. Sport et loisirs adaptés. Historique. Organisation. >Actualités >Vidéos >Devenez bénévole >Nous soutenir	S'inscrire à la BBR. Catalogues. Demander des transcriptions. Acheter un ouvrage sur supports adaptés. Lecteurs audio DAISY. Production d'ouvrages à la BBR. Données pratiques. Bibliothèques de contact. Collaborateurs.	Données pratiques. Réagir aux problèmes de vue. Accéder à l'information écrite. Aménager son lieu de vie. Se déplacer en sécurité. Rester autonome pour la gestion administrative. Maintenir ses activités habituelles. Poursuivre ses activités socio-professionnelles. Accomplir son parcours scolaire. Connaître et faire valoir ses droits. Collaborateurs.	Présentation du Foyer. Services. Les proches. Données pratiques. Historique. Organisation.

Ce site Internet a été financé par la fondation Hans Wilsdorf.

SOMMAIRE

Message du Président (Assemblée générale du 10 mai 2011)	2
Rapport du Directeur (Assemblée générale du 10 mai 2011)	4
L'ABA en chiffres clés	8
Bilan de l'ABA au 31 décembre 2010	10
Pertes et profits de l'ABA - exercice 2010	11
Rapport du Trésorier de l'ABA (Assemblée générale du 10 mai 2011)	12
Témoignage	14
Membres du comité - membres des services	15
Foyer du Vallon	16
Rapport de la Trésorière du Foyer du Vallon (Assemblée générale du 10 mai 2011)	. 17
Bilan du Foyer du Vallon au 31 décembre 2010	18
Pertes et profits du Foyer du Vallon - exercice 2010	19
Remerciements - dons et cotisations	20

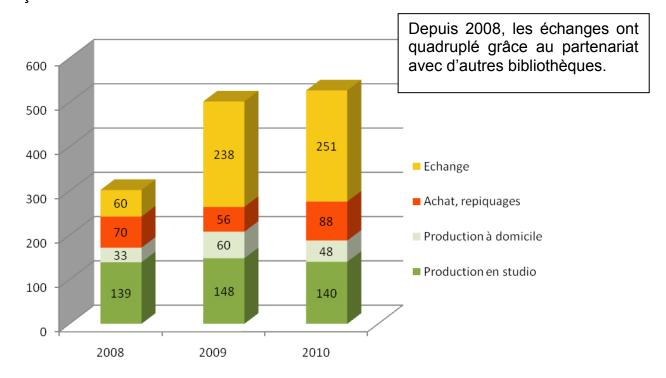
Version informatique : Vous pouvez télécharger le rapport annuel 2010 de l'ABA en format .pdf, Word ou audio au standard Daisy sur notre site internet : www.abage.ch.

Message du Président

Faire vivre une association comme la nôtre demande d'entretenir de nombreux contacts avec des partenaires, organismes privés ou publics. En voici quelques illustrations.

Activité de la bibliothèque

Pour ce qui est des livres parlés, la BBR travaille en étroite concertation avec la Bibliothèque Sonore Romande à Lausanne et l'Etoile Sonore à Monthey. Les abonnés d'une bibliothèque sont directement affiliés aux deux autres, les collections sont coordonnées, les titres à lire répartis entre les donneurs de voix des trois bibliothèques, afin d'éviter des transcriptions à double. L'Association Valentin Haüy et le Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes à Paris, l'Institut National Canadien des Aveugles à Toronto et la Ligue Braille de Belgique à Bruxelles participent également aux échanges de livres audio. La collection sonore s'est ainsi enrichie de 527 titres représentant plus de 4'500 heures de lecture. Au total, les échanges de livres ont concerné 251 titres sonores reçus et 450 donnés.



Pour le Braille, un réservoir commun a également été créé : le serveur Hélène permet les échanges de documents braille entre bibliothèques francophones. Un projet de bibliothèque numérique virtuelle est à l'étude, visant à mutualiser l'ensemble des collections des bibliothèques partenaires afin que l'intégralité de l'offre soit accessible via le portail informatique de chaque bibliothèque.

Mobilité des personnes handicapées

Nos ergothérapeutes spécialisés en locomotion travaillent en étroite collaboration avec les architectes de l'Association HAU (Handicap Architecture Urbanisme), ainsi qu'avec les mandataires de différents projets.

Parmi les chantiers importants, citons les nouvelles lignes de tram avec le suivi de tous les plans d'accès aux quais et la circulation piétonne sur les nouveaux pôles d'échange ainsi que le réaménagement du centre de Carouge en zone de rencontre avec suppression de tous les trottoirs. Le projet carougeois est emblématique des difficultés rencontrées : nos spécialistes ont signalé aux mandataires, avant et pendant les travaux, les points minimum à respecter. Maintenant, avec la suppression des trottoirs, une personne aveugle peut soudain se retrouver sur les voies du tram, au milieu de la chaussée, sans aucun repère tactile détectable par la canne longue. Un cas typique où les mandataires ont préféré l'esthétique à la sécurité des piétons. Nous nous y opposons.

Foyer du Vallon

La mise en place des dispositions de la nouvelle loi sur les EMS ainsi que l'introduction des dispositions du nouvel article 25a relatif au financement des soins de la Loi fédérale sur l'assurance maladie LAMal nous ont contraints à résoudre une difficile équation : faire progresser les salaires selon les taux prévus dans la convention collective, malgré le gel des subventions décidé par le canton. Un travail actif au sein de la Fédération Genevoise des EMS et une collaboration étroite avec la direction du secteur des EMS au Département de la Solidarité et de l'Emploi ont permis de prendre en compte l'ensemble des contraintes tout en maintenant inchangé le prix de pension demandé aux résidants, soit 232.- francs par jour.

Autres collaborations

La vie associative nous donne l'occasion de côtoyer régulièrement amis et confrères : section genevoise de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, club de tandem Taupenivo, club de ski nautique Andigliss, sans oublier nos associations sœurs au niveau national, notamment au sein de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles. Les contacts avec les organisations qui soutiennent plusieurs de nos projets sont également entretenus par les membres du comité, la direction et les chefs de services.

Le comité

Le comité de l'ABA, avec les commissions spécialisées par service, définit les modalités des collaborations évoquées ci-dessus, en étroite association avec les chefs de services et le directeur de l'ABA. C'est pour moi l'occasion de souligner la motivation et l'engagement de chacun et le plaisir que j'ai de travailler avec tous, sur ce mode collégial, généreux et humaniste. Il permet de mettre l'ABA au service des personnes aveugles et malvoyantes de Genève. Nous souhaitons mériter ainsi la générosité remarquable de nos concitoyens dont les largesses couvrent, année après année, plus de la moitié des frais de notre action auprès des usagers. Que tous trouvent ici l'expression de notre extrême gratitude à leur égard.

André Assimacopoulos

Président

Rapport du Directeur

Résultat financier

Je suis ravi de pouvoir vous annoncer un bénéfice de CHF 436.- pour l'année 2010. Ce résultat positif a été possible grâce à nos généreux donateurs : de nombreuses fondations (voir détail en page 20) et toutes les personnes qui ont pensé à mentionner notre association dans leur testament ou qui ont fait un geste en versant une somme d'argent ou en fournissant bénévolement du temps de travail. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis d'équilibrer nos comptes.

Organisation interne

Pour créer de la valeur pour nos bénéficiaires et pour fournir des prestations de qualité de manière durable, je suis fermement convaincu qu'une association comme la nôtre doit valoriser ses équipes en renforçant la communication interne et en favorisant un environnement de travail constructif et motivant. Cette année, avec les cadres de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), du Centre d'Information et de Réadaptation (CIR) et du Foyer du Vallon, nous avons mis en place un système favorisant le retour d'information et la concertation pour être en mesure de fournir des prestations toujours meilleures aux personnes aveugles ou malvoyantes du Canton de Genève.

Faits marquants

Les événements suivants ont ponctué l'année 2010 et ont été, pour les bénéficiaires et les collaboratrices/eurs de l'ABA, autant d'occasions de rencontres, de découvertes, de partage et d'enrichissement de connaissances.

25 mai : Inauguration d'un **nouveau tandem** offert par l'ABA à TAUPENIVO, association genevoise de tandem pour personnes handicapées de la vue.

9 juin : Descente de l'Arve en rafting pour 8 enfants aveugles ou malvoyants avec un

moment privilégié et convivial de partage avec les parents à l'issue de la sortie.





15 juin: Sortie sur un bateau de la CGN avec 314 personnes aveugles ou malvoyantes qui ont profité de l'air lacustre en musique. Moments joyeux d'échanges constructifs avec nos professionnels, grâce au soutien financier de la Fondation Hans Wilsdorf.

31 août : Lors de la **sortie du personnel** dans le parc des Bastions, la cérémonie des jubilés a eu lieu sous le regard attentif de Calvin. A cette occasion, nous avons célébré les 30 ans d'ergothérapie au CIR de Marie-Paule Christiaen.



6 octobre : La **brocante du Foyer du Vallon**, qui a lieu chaque année, a mis en émoi tous les résidants et le personnel du Foyer. Le résultat de la vente est intégralement destiné aux activités de l'animation.

12 octobre : Journée des collaborateurs de l'ABA, échange sur les techniques d'organisation et de gestion au sein de l'association.

18 octobre : Le **nouveau site internet** de l'ABA a été mis en ligne pour une meilleure information des personnes malvoyantes ou aveugles (site certifié accessible).

9 novembre : La **journée portes ouvertes de l'ABA** au Bourg-de-Four, à l'occasion de la fin des travaux de rénovation de la BBR et de la mise en ligne officielle du site internet, a attiré un public très varié (150 personnes) : entourage de la personne aveugle ou malvoyante, bénéficiaires, ophtalmologues.

Illustrations du thème « Lire autrement » de la journée portes ouvertes



30 novembre : Acquisition d'un **bus 9 places** financé par la fondation Hans Wilsdorf et spécialement adapté au transport de nos bénéficiaires dont en particulier les résidants du Foyer du Vallon.

14 décembre : Signature d'une **convention entre le SRIHV** (Service Romand d'Informatique pour Handicapés de la Vue) **et l'ABA** pour former et donner un soutien technique

à toute personne handicapée de la vue ayant besoin de l'informatique dans le cadre de sa scolarité, de ses études ou de son activité professionnelle.

18 décembre : 430 convives aveugles ou malvoyants, des membres du Comité de l'ABA, les professionnels du CIR, ont célébré Noël avec un bon repas préparé par le traiteur Genecand et en musique avec la chanteuse et comédienne Maria Mettral.

La Fondation Hans Wilsdorf a financé cette manifestation tant appréciée de tous.



Rencontres à thème : 6 rencontres à thème ont eu lieu dans le courant de l'année avec 3 thèmes abordés : Gestion administrative, Communiquer avec son entourage et Accès à la





Ces séances favorisent les échanges entre adultes de tous âges, aveugles ou malvoyants, autour d'une activité.

La Fondation Coromandel a contribué au financement de ces fructueuses rencontres.

Remerciements aux collaborateurs

Les collaboratrices/eurs de l'ABA ont été très sollicités/es durant l'année 2010 et je les remercie vivement pour leur engagement qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie, à l'intégration et l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes. Je renouvelle de même mes remerciements à tous les membres bénévoles du comité de l'ABA qui mettent au service de l'association leurs précieuses compétences.

Louis Moeri Directeur

L'ABA en chiffres clés pour 2010

	Direction ABA	BBR*		
Collaborateurs	3.5 postes	10.74 postes		
rétribués au 31.12	4 personnes	20 personnes		
Collaborateurs	10 personnes	88 personnes		
bénévoles	464 heures	5'272 heures		
Usagers (stat. OFAS)		1'035 personnes		
Activités		Titres	Braille	Audio
		Nouveaux	170	527
		Disponibles	3'535	5'529
		Prêtés	5'723	*19'135
Charges d'exploitation	Fr. 253'919	Fr. 1'988'129		
	(analytique)	(analytique)		

^{*} dont 695 prêts d'ouvrages produits par la BSR/LS

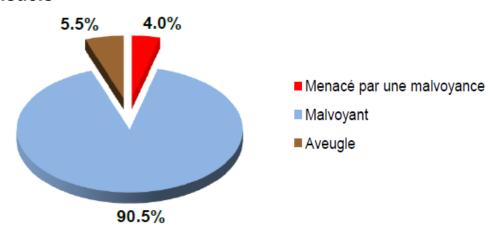
	CIR**		Foyer	
Collaborateurs	19.83 postes		68.3 postes	
rétribués au 31.12	27 personne	S	80 personnes	
Collaborateurs			100 personne	es
bénévoles			4'263 heures	
	1'647 personnes	soit :		
Inscrits	- 479 en âge AI (dont 59 mineurs)			
	- 1'168 en âge AVS			
	600 personnes soit :			
Usagers	- 190 en âge Al (dont 17 mineurs)		60 résidants	
	- 410 en âge AVS			
Activités		Heures		
	Conseils brefs	398	Places disponibles	60
	Conseils sociaux	4'999	Journées	21'843
	Réadaptation et moyens auxiliaires	6'527	Admissions	14
	En groupe	295	Décédés	14
	Travail de secrétariat	3'737	Retour à domicile	0
	pour les usagers			
	Intérêt général	2'826	Taux d'occupation	99.74%
Charges	Fr. 2'933'921		Fr. 8'444'765	
d'exploitation	(analytique)			

*BBR : Bibliothèque Braille Romande et livre parlé. **CIR : Centre d'Information et de Réadaptation.

CIR - La malvoyance en chiffres

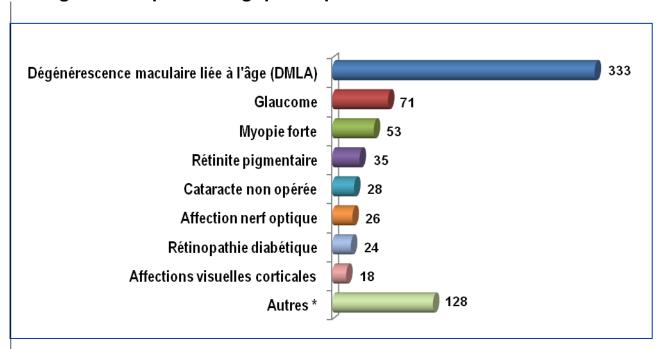
Prestations fournies à 600 clients en 2010 (sur les 1 647 personnes inscrites). Ouverture de 158 nouveaux dossiers concernant 132 personnes en âge AVS et 26 en âge AI.

Déficits visuels



Le nombre de personnes menacées par une malvoyance est resté stable en 2010 (il était passé de 16 à 24 personnes en 2009).

Diagnostics ophtalmologiques répertoriés



(Une personne peut avoir plusieurs diagnostics, généralement le diagnostic principal est répertorié).

^{*} Autres : maladie de Best, kératocône, décollement rétine, uréite, trachome, etc.

Bilan de l'ABA

	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF		
Trésorerie	2'382'089	4'992'345
Titres (valeur boursière)	7'155'784	5'394'867
Débiteurs et créances à court terme	307'653	207'002
Stocks	45'705	22'178
Actifs transitoires	736'115	800'775
Actif circulant	10'627'346	11'417'167
Immobilisation financière	7'232	7'202
Immobilisations corporelles	450'244	349'749
Immeubles	5'634'355	5'581'311
Actif immobilisé	6'091'831	5'938'262
TOTAL ACTIF	16'719'177	17'355'429
PASSIF		
Créanciers, fournisseurs	237'464	136'069
Passifs transitoires	172'624	192'545
Fonds étrangers à court terme	410'088	328'614
Dette hypothécaire	237'500	237'500
Fonds étrangers à long terme	237'500	237'500
Fonds affectés	935'196	1'055'503
Provision fluctuation cours s/titres	562'303	871'449
Provision travaux immeubles	1'238'409	1'527'118
Provisions	2'735'908	3'454'070
Réserve spéciale	1'390'000	1'390'000
Fortune	11'945'245	12'107'352
Résultat de l'exercice	436	-162'107
Fonds propres	13'335'681	13'335'245
TOTAL PASSIF	16'719'177	17'355'429
FONDS EXTERNES		
Fonds Bonna-Rapin	918'099	911'450
Fonds Xavier Givaudan	544'399	540'456
Fonds Sœurs Welt	153'555	152'443
Fonds Imhoff Total fonds externes	868'654	862'362
Total fonds externes	2'484'707	2'466'711

Les comptes 2010 de l'association ont été révisés par la Fiduciaire Brandt SA.

Pertes et profits de l'ABA

EXPLOITATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Ventes et autres revenus	60'619	54'816
Cotisations et dons	121'280	185'609
Attributions de fondations	666'684	142'940
Subventions OFAS	2'192'464	2'178'361
Total Produits	3'041'047	2'561'726
Frais de personnel	-3'890'452	-3'800'780
Frais d'activités	-262'405	-251'794
Autres charges d'exploitation	-375'766	-394'685
Amortissement site WEB	-19'796	0
Amortissement équipement informatique	-77'359	-160'200
Amortissement matériel, mobilier, véhicules	-96'319	-67'804
Total Charges	-4'722'097	-4'675'263
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1'681'050	-2'113'537
Successions nettes	1'066'063	613'390
RESULTAT D'EXPLOITATION NET	-614'987	-1'500'147
IMMEUBLES		
Produits des immeubles	733'381	722'320
Charges des immeubles	-140'883	-184'143
Amortissements	-121'378	-113'600
Résultat exploitation des immeubles	471'120	424'577
Produits exceptionnels	289'637	193'936
Charges exceptionnelles	-296'594	-250'999
Résultat exceptionnel des immeubles	-6'957	-57'063
RESULTAT DES IMMEUBLES	464'163	367'514
FINANCES		
Produits financiers	439'639	225'912
Charges financières	-126'680	-59'551
Différence de change	-295'766	-18'612
RÉSULTAT FINANCIER	17'193	147'749
RÉSULTAT NET HORS EXPLOITATION	481'356	515'263
(Immeubles et finances)		
PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS		
Dissolution de fonds affectés	120'530	191'346
Résultat des projets	-3'081	-26'147
Produits exceptionnels	16'618	657'578
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	134'067	822'777
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	436	-162'107

ABA - Rapport du trésorier

Pour illustrer la vie financière de l'ABA, on ne saurait emprunter l'image du bateau naviguant sur un long fleuve tranquille!

Chaque année, notre association affronte des turbulences, « surfe » sur des rapides, subit des ressacs et lutte face à des courants contraires : ce sont les effets des accidents, des imprévus et des écueils qui jalonnent les voies et les projets dans lesquels l'ABA s'est engagée.

Les comptes, ainsi que les chiffres précisés par l'organe de révision, consignent dans leurs résultats les conditions et les évènements du dernier parcours annuel.

Par rapport à l'exercice 2009, l'équilibre des comptes se trouve légèrement renforcé, ce qui constitue - pour les collaborateurs et pour les partenaires de l'ABA - une motivation supplémentaire pour entreprendre, et affronter les difficultés que vont immanquablement nous réserver les exercices à venir.

Il importe de souligner ici que le mérite du pilotage financier favorable que connaît l'ABA ne revient pas à son trésorier, dont le rôle se limite principalement à évaluer les nombreuses informations reçues de sources différentes, à surveiller que la situation évolue dans les limites des ressources disponibles et à se tenir prêt, le cas échéant, à actionner les signaux d'alarme!

Le succès d'une gestion financière – indispensable à la poursuite de nos actions en faveur des personnes aveugles et malvoyantes – résulte en fait d'un effort collectif de l'ensemble de l'ABA.

Pour sa part le comité doit étudier de manière approfondie les objectifs à retenir et leur faisabilité. En cela, il faut souligner l'apport pluridisciplinaire de compétences de haut niveau, notamment sur le plan de la gestion financière, qui sont réunies au sein du comité.

Avec une attention constante et un dynamisme soutenu, le directeur, ses collaborateurs directs et les chefs des services assurent pour leur part la mise en œuvre des choix et des directives du comité, tout en restant dans le cadre des moyens et des allocations attribués.

Finalement, chaque collaborateur, de même que chaque bénévole, par ses compétences et son engagement personnel dans l'exécution précise des tâches qui lui sont confiées, rend effectives les actions de l'ABA auprès des personnes handicapées de la vue.

C'est en tenant compte de cet immense travail de concertation et du sens des responsabilités de chacun, qu'il faut mesurer et apprécier - sur le plan financier également - les résultats positifs de la gestion de notre association.

Pour l'exercice écoulé, quelques points marquants méritent d'être soulignés.

- La politique stricte menée depuis plusieurs années nous vaut une grande stabilité au niveau des charges : dès lors, celles-ci s'avèrent dorénavant difficilement compressibles.

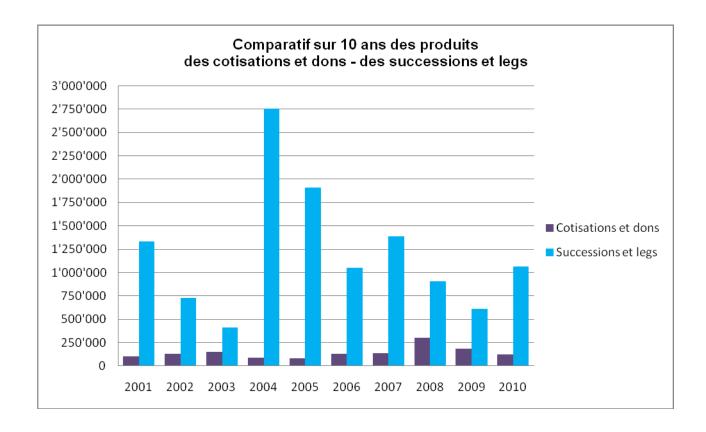
- Le gel des subventions de l'OFAS plombe d'autant les produits sur lesquels l'ABA peut compter : cette situation devrait perdurer jusqu'en 2014 et, au-delà, rien n'est acquis non plus...
- Les résultats financiers souffrent, notamment, des pertes de change sur des avoirs en monnaies étrangères, particulièrement en Euros.
- Au titre des dons, legs et successions, des rentrées heureusement un peu plus élevées qu'au cours du précédent exercice permettent, finalement, un bouclement équilibré des comptes de 2010.

De son côté, le bilan accuse une diminution des actifs circulants, diminution principalement liée aux opérations sur devises étrangères (toujours en raison d'un Euro à la baisse) et à la fluctuation du cours des titres.

En toile de fond de ces considérations économiques et financières, nous tenons à rappeler le soutien très important et constant dont nous bénéficions de la part de nombreuses personnes physiques et morales. C'est grâce à leur générosité que l'ABA peut assurer ses prestations, actualiser ses outils de travail et ses modes d'action, singulièrement par la mise en œuvre des projets indispensables aux renouvellements technologiques et aux perspectives incontournables de collaboration qui s'imposent, tant sur le plan national qu'international. Nous tenons à dire à tous nos donateurs que notre gratitude leur est pleinement acquise et à leur renouveler l'expression de nos très chaleureux remerciements.

Gabriel Frossard

Trésorier



Témoignage de G. à son ergothérapeute

18 août 2010

« **Je renonce à acquérir définitivement** l'appareil de lecture ... Comme je vous l'ai dit, je ne suis pas un lecteur passionné. Je dois faire un effort pour lire un livre ou même un journal. Et l'effort est le même quand je vais placer un document dans **le « télescope »** mot choisi pour désigner l'encombrant appareil... »

23 août 2010

« ...Je change d'idée. Pour des motifs fallacieux non avoués, un petit mètre cube d'espace de retrouvé, quelques centimètres carrés de billet de banque de gagnés, je me suis laissé aller à refuser le bonheur. Car c'est un bonheur de voir sans lunettes... et très loin dans mon « télescope », tout là-haut le monde du Petit Prince dès ce soir... Car je lis, qui a dit que je ne lisais pas ? ... il n'y aura sur l'écran de mon appareil que de grandes et belles lettres lues très vite et sans lunettes... Je veux l'appareil... »

25 septembre 2010

« Je suis de plus en plus heureux d'utiliser l'appareil de lecture. Je trouve des trucs pour le manier le mieux et le plus rapidement possible. Par exemple le matin, je l'allume et pose sur le plateau le paquet de papier tel qu'apporté par le facteur. Je dépouille alors mon courrier en lisant sur l'écran les journaux et les enveloppes fermées puis ouvertes, tout cela sans déplacer l'ensemble. Quant aux mots recherchés dans les gros dictionnaires, j'ai appris à les trouver très vite en tournant les pages facilement. C'est encore mieux qu'Internet. Quoi que j'aie pu vous dire ou écrire, je ne peux plus me passer de mon « télescope »... »



Membres du Comité

Date d'entrée au Comité

1986	André Assimacopoulos, Président
1994	Ivan Cohen, Vice-président
1997	Sylvia Hochuli
1999	Gabriel Frossard, Trésorier
2003	Jean-Claude Portier
2004	Maria-Luisa Noetzlin
2008	Michel Philippi, Secrétaire
2008	Blaise Stucki
2010	Tamara Morcillo
2010	Michel Matter

Présidence des commissions :

- de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR)
 Maria-Luisa Noetzlin
- du Centre d'Information et de Réadaptation (CIR) Ivan Cohen
- Financière et Juridique Gabriel Frossard
- du Foyer du Vallon¹
 André Assimacopoulos

SERVICES DE L'ABA

Siège de l'ABA

Direction: Louis Moeri

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé

Responsable: Anne Pillet

Responsable adjoint : Cédric Rérat

Centre d'Information et de Réadaptation

Responsable: Jacqueline Dubath Allaki

Responsables adjoints: Marie-Paule Christiaen / Bernard Jost

Foyer du Vallon

Direction : Daniel Fort

¹ Dès 1998, entité juridique distincte selon les exigences de la loi genevoise sur les établissements médico-sociaux.

FOYER DU VALLON

La mission du Foyer du Vallon est centrée principalement sur l'accueil de personnes âgées avec un handicap visuel sévère, entraînant une incapacité partielle ou totale ne rendant pas possible le maintien à domicile.

L'objectif premier au sein du Foyer est d'offrir une prise en soins et un accompagnement adaptés aux besoins et aux ressources de la personne. L'autonomie et le libre choix des résidants sont encouragés, recommandés et favorisés.

Dans un esprit d'échange et d'ouverture, les élèves des écoles de Chêne-Bougeries, accompagnés de leurs maîtres/ses, participent à des activités intergénérationnelles



organisées par l'animation du Foyer.

Rencontres très appréciées tant par les personnes âgées que par les enfants et les adolescents qui profitent de l'expérience de vie et de la sagesse des résidants, ces derniers appréciant l'intérêt, la gentillesse, la fraîcheur et le respect des petits visiteurs.

Mi-décembre a vu la mise en service d'un **nouveau véhicule** (9 places) conçu et **adapté pour les personnes handicapées.**

Offert à l'ABA par la Fondation Hans Wilsdorf, ce mini-bus, mis à disposition des résidants du Foyer du Vallon, peut également être prêté ponctuellement à d'autres associations genevoises actives dans le domaine du handicap visuel.



Foyer du Vallon - Rapport de la Trésorière

Les comptes du Foyer montrent au 31 décembre 2010 un excédent de produits de CHF 428'641,60. Ce chiffre demande une explication. Le service du contrôle interne du Département de la Solidarité et de l'Emploi nous a demandé certains changements dans la présentation des comptes. Suite à cette demande, nous avons dissous le poste des amortissements des années antérieures (CHF 289'825.15) et les avons intégrés dans le résultat de l'exercice 2010 ainsi que la provision faite pour la démarche de qualité (CHF 70'000.-). Cette démarche n'a pas encore été entreprise. En revanche, nous avons comptabilisé un engagement de CHF 138'816.47 représentant la part du bénéfice que le Foyer devrait restituer à l'Etat après la période quadriennale. Celle-ci arrive à échéance fin 2013. Donc le résultat de l'exercice, avant la restitution à l'Etat, s'élève à un excédent de produits de CHF 277'632.91. Ce résultat est surtout dû à un taux d'occupation supérieur à celui budgétisé, à la fluctuation de la classification des résidants par l'outil PLAISIR, à une économie des charges salariales et à une gestion rigoureuse. Il faut également relever que le Fover peut compter sur de nombreux bénévoles, diminuant ainsi des charges et sur la présence de chômeurs en fin de droit, lesquels nous permettent d'économiser des coûts salariaux.

Le total des charges d'exploitation s'élève à CHF 8'442'774.19 dont CHF 6'794'495.15 de charges de personnel, ce qui représente 80,47% des charges totales d'exploitation. Le montant relatif aux autres charges est de CHF 1'648'279.04.

Les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 8'750'872.50 comprenant les pensions facturées aux résidants, la participation des caisses maladie, la subvention cantonale, les dons et legs, les autres produits d'exploitation et les produits liés aux fonds affectés.

Le prix de pension journalier a été fixé par le DSE dès le 1er janvier 2010 à CHF 232.-.

Les résultats des exercices de la période quadriennale 2006 - 2009 sont portés dans le compte capital, mais figurent sur un compte séparé. Il sera proposé à l'assemblée générale d'intégrer ce résultat de CHF 238'368.70 au capital de l'organisation.

Les avoirs au 31 décembre 2010 se composent comme suit :

Actif circulant (disponible et réalisable) CHF 3'281'170.52 Actif immobilisé CHF 872'373.77

> Total de l'Actif CHF 4'153'544.29 Fonds propres CHF 2'492'421.88

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Daniel Fort et ses collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et l'excellent travail fourni avec efficacité, compétence et gentillesse durant toute l'année.

Sylvia Hochuli

Trésorière

Bilan du FOYER DU VALLON

	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF		
Liquidités	1'208'043	964'853
Liquidités comptes résidants	245'478	257'540
Dépôts bancaires à court terme	1'258'828	1'255'430
	2'712'349	2'477'823
Débiteurs – pensions à encaisser	182'698	186'982
Débiteurs – assurances maladie	253'423	231'954
Autres débiteurs et créances à court terme	49'088	43'073
	485'209	462'009
Stocks	54'180	45'486
Actifs transitoires	29'432	17'031
Actif circulant	3'281'170	3'002'349
Immobilisations corporelles	872'374	245'269
Actif immobilisé	872'374	245'269
TOTAL ACTIF	4'153'544	3'247'618
PASSIF		
Fournisseurs – créanciers	313'736	250'115
Créanciers « résidants »	62'643	64'211
Compte de dépôt « résidants »	73'817	82'104
Passifs transitoires	43'562	73'144
Capitaux étrangers à court terme	493'758	469'574
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat	138'816	0
Capitaux étrangers à long terme	138'816	0
Provisions	154'201	227'790
Provisions	154'201	227'790
Fonds avec affectation limitée	277'959	282'631
Fonds affectés aux aménagements	596'388	203'843
Fonds affectés	874'347	486'474
Capital au 31 décembre 2005	1'305'028	1'305'028
Capital lié généré par l'organisation Résultat cumulé au 1 ^{er} janvier de la période	520'383	520'383
Quadriennale 2006-2009	238'369	277'835
Résultat de l'exercice	428'642	- 39'466
Capital	2'492'422	2'063'780
TOTAL PASSIF	4'153'544	3'247'618

Les comptes 2010 de l'association Foyer du Vallon ont été révisés par la SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA.

Pertes et profits du FOYER DU VALLON

	Exercice 2010	Exercice 2009
EXPLOITATION		
Pensions des résidants	5'064'031	4'868'032
Assurances maladie	1'594'155	1'581'193
Subventions cantonales	1'960'212	1'930'229
	8'618'398	8'379'454
Autres produits	82'187	80'235
Dons et legs (dont affectés 135'000 en 2008)	831	1'000
Produits liés aux fonds affectés	49'456	76'190
	132'474	157'425
Total Produits	8'750'872	8'536'879
Charges de personnel	6'794'495	6'874'350
Charges pensionnaires financées par fonds affectés	0	67'042
Autres charges d'exploitation	1'531'928	1'424'633
Amortissements	116'351	111'010
Total Charges directes	8'442'774	8'477'035
Perte sur débiteurs	0	-6'021
RESULTAT INTERMEDIAIRE	308'098	53'824
FINANCES		
Produits financiers	10'056	15'813
Charges financières	-1'991	-2'180
Résultat financier	8'065	13'633
RESULTAT ORDINAIRE D'EXPLOITATION	316'163	67'457
FONDS AFFECTÉS ET UTILISATION DES DONS		
Attribution aux fonds affectés	-49'456	-76'191
Utilisation des fonds affectés	96'680	67'042
Résultat fonds affectés et utilisation des dons	47'224	-9'149
RÉSULTAT ANNUEL	363'387	58'308
Résultat net hors exploitation (cafétéria, ergothérapie)	-92'011	-97'774
Résultat net exceptionnel	6'257	0
RÉSULTAT AVANT RESTITUTION A L'ETAT	277'633	-39'466
Part à restituer à l'Etat	-138'816	0
Résultat sur exercices antérieurs	289'825	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	428'642	-39'466

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement tous nos membres, généreux donateurs et bénévoles qui témoignent leur confiance et leur fidélité à la mission de l'ABA, quelle que soit l'importance ou la nature de leur soutien.

Cependant, pour des questions d'espace, nous ne mentionnons ci-dessous que les dons supérieurs à Fr. 200.-, la liste complète des donateurs ainsi que celle des bénévoles pouvant être obtenues sur demande.

En 2010, l'ABA a reçu notamment les soutiens de :

Fonds et fondations

Fondation Alfred & Eugénie Baur, Fonds Barschall, Fondation Charles Curtet, Fondation Coromandel, Fondation DSR, Famille Firmenich, Fondation Konstanze Marki-Boehringer, Fondation Margrit & Robert Boehringer, Fondation Frédéric Meyer, Fondation Oechslin, Fondation Pro Visu, Fonds Tissot, Fondation Hans Wilsdorf.

Institutions fournissant un appui au CIR dans le domaine des aides à la personne

Appui aux Aînés, Fédération suisse des aveugles et malvoyants, Fondation Hans Wilsdorf, Pro Infirmis, Pro Senectute.

Communes et Mairies

Chancy, Cartigny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Cologny, Grand-Saconnex, Laconnex, Meinier, Onex, Satigny, Vandoeuvres, Veyrier.

Entreprises

Association genevoise des décorateurs d'intérieur et court. AGDI, André Chevalley SA, Artgraphic Cavin SA, Brolliet SA, Brunschwig & Cie SA, Café de la Fontaine, Café du Lion d'Or, Caisse Publique de Prêts sur Gages, Cometel SA, Enerplan SA, Frigo-Clinique SA, Hôtel Bernina Genève SA, IBA AG, Jacobs Stiftung, Librairie Jullien, Obrist SA, PM Capital Ventures SA, Régie Moser Vernet & Cie, Rolex SA, TRN SA, V. Guimet Fils SA, Walter Matter SA.

Dons de matériel et divers

L'association Réalise a offert les transports de matériel à l'occasion de la journée portes ouvertes à l'ABA (9 novembre).

Le CIR a reçu du matériel (appareils de lecture, ordinateur, scanner, imprimante) des personnes suivantes : Mme Andrée Boulmier, M. Christo Ivanov, M. Pierre Deluz, Mme Christine Mathil, Mme Marie-Noëlle Plojoux.

L'imprimerie Steffen nous a offert la composition, la mise sous pli, l'étiquetage et le transport à la poste des calendriers en grands caractères.

Dons en souvenir de :

M. Remo Alberton, Mme Agnès Béguin, M. Guido Delmenico, Mme Margreth Flütsch-Grässli, M. Laszlo Nagy, M. Roland Piattet, Mme Gilberte Savary née Gaudin, M. Stanley Brice Somers, Mme Lore Voegeli née Urbas, M. Edwin Volkart, M. Maurice Vuaridel, Mme Irma Wareham née Zaugq.

Nouveaux membres à vie

M. & Mme Jacques et Beryl Baillod, M. & Mme Karl-Olof Lövblad, Mme Monique Nordmann †, Mme Francesca Pometta, Mme Faizah Sheikhelard, M. Philippe Tschanz, Madame Odette Zeller.

Dons et cotisations dès Fr. 200.-

Betje Aberle-Van Der Linde, Edith Aebi, Gérald Aebischer, Paul Babel, Jacques et Beryl Baillod, Louis Barbezat, Pierre-Alain et Lorna Bastard, Didier Belleville, Raymond et Georgette Berberat, Gudrun Bergese, Pierre Bertoli, Auguste Betschart, Hélène Birukoff, Jacques Boissonnas, Elisabeth Bopp, Walter Bopp, Pierre Borgeaud, Denise Boujon, Lucienne Bozzolo, Jean-Claude et Dorottya Broquard, Augusta Bühler, Sylvie Burger, Francine Burkhalter, Robert Buscaglia, Anne-Catherine Callier, Luigi et Ariane Carletti, Abdelhamid Chaar, Suzanne Chaix, Martine Chaponnière, Raymond Chatelanat, Eric Chauvet, Claude Claudet, Thi Xuan Dang, Bernadette Darier, René de Chochor, Antoinette de Loureda, Hedi de Roulet, Elisabeth Delannoy, P. Delmenico, Guillaume et Marie-Christine Devaud, Marie Digier, Evelina Dosso, Georgette Dubouloz, Jacques Dugerdil, Renato G. Dutzi, Elham Fahim, Bijan Farpour, George Ronald Farquhar, Francelina Fernandes, Lucien Fischer, Christina et Nina Flütsch, Liliane Freyre, Furio Gabbrielli, André et Blanche Glaus, Germaine Grandjean, Paulette Grandjean, Rita Greco, Groupe De Bridge (Mussard), Laurette Guidon Excoffier, Ahmed Habbes, Huguette Haberjahn, Henriette Haldemann, Gertrude Huguet, Claude Isler, Felice Jaffé, Verena Jaun, Bernadette Jaunin, Ion Karakash, Pierre Koenig, Denise Kopp, Marc Kopp, Maryse Koubrak, Jean-Claude Kundert, Monique Lamm-Bouvier, Gertrud Leitess, Les **Dames** d'Anières. L'Impalaër, Lions Club du Val-De-Travers, Francine Long, Daniele Loss, Karl-Olof Lövblad, Jean-François Luthy, Jeanne Maradan, Sandra Martins, Reine Mayencourt, Hans Mersmann, Daniel Meylan, Martin Mohnhaupt, Pierre Moinat, Michelle Mottu, Yolande Muccinelli, Sophie Mulatero, Annerose Naulin, Jean-Claude Niklès, Mathias Nobs, Monique Nordmann, Michel Odier, Thérèse Oeuvray, Monique Pictet, Marie Pinkas, Heidi Plancq, Marie-Noële Plojoux, Francesca Pometta, Brian Powell, Waltraut Quiblier, Mario Rampini, Irène Ranzoni, Claude Reber, Edmé Regenass, Lydie Reteuna, Hans-Joerg Rudloff, Edith Schaer, Gabrielle Schaufelberger, Gilberte Scherrer, Adelheid Schneeberger, Richard et Diana Schweitzer, Yvonne Semeria, Gérald Senglet, Faizah Sheikhelard, Jean-Pierre et Jylianne Stucki-Ducor, Gilbert Thorimbert, Odile Tridondane, Philippe Tschanz, Frédéric Vallat, Hedi Valon, Rémy Vauthier, Alice Vinzio, Jean-Marc Vinzio, Claude Voegeli, Suzanne Volkart, Edeltraut Vuille, J.-L. Wagnière, Madeleine Weber-Hirsch, Ernst Wettstein, Christine Wigger Al-Mahmoud, Ophélia Wright, Marcel et Thérèse Wuichet, Odette Zeller, Violette Zwicky.

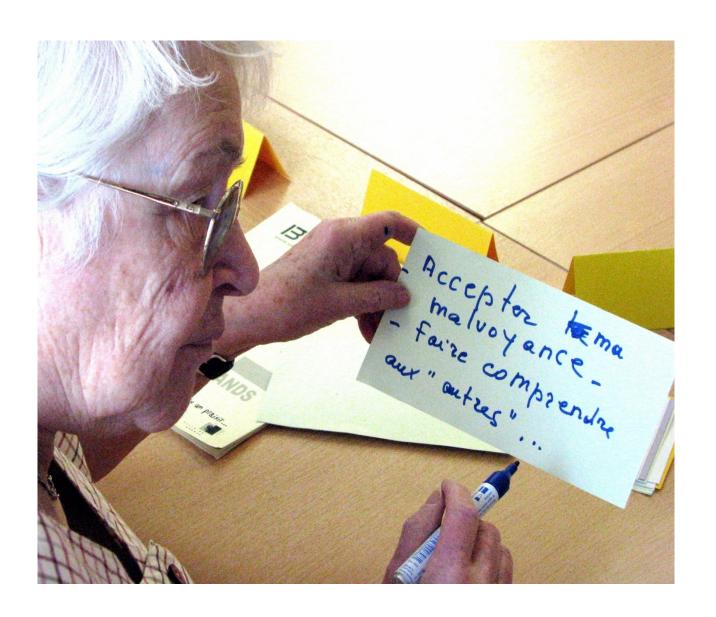
Foyer du Vallon

Dons y compris pour kermesse annuelle

Edouard Berthet, Nathalie et Jean-Luc Besson Girard, Liliane Bockhorn, Françoise Brasey, Catherine Bueno, Pierre Cerf, Monique et André Falconnet, Simone et Claude Floquet, Micheline Fontaine, Gabriel Frossard, Jean Geschworner, Jean-Pierre Girard, Renée Golay-Peytrignet, Gisèle Lafond, Thierry Lombard, Jacqueline Nicolini, Eve Remund, Rolf Ulveling, Georgette Vernay, Esther Wiederkehr-Graf, Aloha, Banque Pictet & Cie, Baumann-Jeanneret SA, ISS Pest Control SA, Maison Guimet Fils SA, Moser & Vernet & Cie, Paroisse protestante Servette Vieusseux, Permed SA, R.G. Riedweg Gendre SA, Rolex SA, Sanitoit SA, Société Fiduciaire et de Gérance SA, Team-Telecom SA, Union Bancaire Privée SA.

Dons en souvenir de :

Mme Simone Fontaine, M. Pierre Girard, Mme Bluette Golay, M. Jean Graf, Mme Colette Monney.



Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA)

Place du Bourg-de-Four 34 1204 Genève Tél. 022 317 79 19 - Fax 022 317 79 11 aba@abage.ch

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR)

Place du Bourg-de-Four 34 1204 Genève Tél. 022 317 79 00 Fax 022 317 79 11 bbr@abage.ch

Centre d'Information et de Réadaptation (CIR)

Route du Vallon 18 1224 Chêne-Bougeries Tél. 022 349 10 64 Fax 022 349 31 76 inforea@abage.ch

Foyer du Vallon EMS pour personnes âgées aveugles ou malvoyantes

Route du Vallon 16 1224 Chêne-Bougeries Tél. 022 305 08 08 Fax 022 305 08 58 emsvallon@abage.ch